

SOUTENIR L'ALLAITEMENT, POURQUOI ?

- L'allaitement maternel exclusif est recommandé jusqu'aux 6 mois de l'enfant et en complément d'une alimentation solide jusqu'à 2 ans ou plus, selon l'Organisation Mondiale de la Santé et la Haute Autorité de Santé
- La Commission des 1000 premiers jours de l'enfant mentionne également les bienfaits de l'allaitement maternel pour la santé de l'enfant et de sa mère
- Avantages sociétaux : économie des dépenses de santé publique
- Avantages pour la planète : réduction de l'empreinte carbone



Ana, maman
d'Ethan 18 mois

"Je me suis sentie soutenue par ma hiérarchie et mes collègues, j'avais une pièce adaptée pour tirer mon lait et plus de jours de télétravail : j'ai pu allaiter mon enfant pendant un an comme je le souhaitais."

Pierre, collègue

"Grâce aux aménagements de notre entreprise, la reprise de Sandra a été sereine pour elle et notre équipe."



Evelyne, DRH
dans une banque

"Les femmes allaitantes et futures mères ont des droits, et nous, le devoir de leur garantir un accueil et une qualité de service afin qu'elles puissent trouver l'équilibre vie pro/ vie perso le plus proche de leurs attentes !"



Allaiter, un geste
naturel

RÉSEAU PERINAT92

Réseau de périnatalité des Hauts-de-Seine



☎ 01 41 23 85 48

✉ coordination@reseau-perinat92.org

📍 60, rue du Général Leclerc
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

🌐 <https://reseau-perinat92.org>

ALLAITEMENT ET RETOUR
AU TRAVAIL

UN ATOUT POUR
VOTRE ENTREPRISE

EMPLOYEURS ET MANAGEURS, POURQUOI FACILITER LE RETOUR AU TRAVAIL D'UNE COLLABORATRICE ALLAITANTE ?

- Participation à la démarche RSE (responsabilité sociétale des entreprises)
 - Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030 (ODD 2, 3, 5 et 12)
 - Égalité hommes femmes : faciliter le retour des femmes au travail
- Enfants moins malades donc moins d'absentéisme
- Amélioration de l'IBET© (Indice de bien être au travail)
 - Fidélisation des salariées qui se sentent soutenues dans leur projet
 - Attractivité de l'entreprise

Un trio gagnant
employeur-mère-bébé



COMMENT ACCOMPAGNER LES COLLABORATRICES ALLAITANTES ?



ESPACE

Intime, propre, avec fauteuil confortable et prise électrique pour le tire-lait, ainsi qu'un réfrigérateur et un point d'eau



TEMPS

Horaires flexibles, télétravail, temps partiel ... pour faciliter le recueil du lait ou l'allaitement sur place



ORGANISATION

Former et sensibiliser les collaborateurs aux dispositions mises en place pour les femmes enceintes et allaitantes



ANTICIPATION

Informar les employées sur les aménagements possibles dès l'annonce de leur grossesse



SOUTIEN

Veiller à maintenir un état d'esprit positif parmi les collaborateurs

PERMETTRE L'ALLAITEMENT, AGIR EN FAVEUR DES PARENTS QUI TRAVAILLENT

Dans les Hauts-de-Seine, le réseau PERINAT92 peut vous mettre en lien avec des professionnels de l'allaitement.

Plus d'informations



<https://reseau-perinat92.org>

